

**GENDARMERIE NATIONALE**  
 COMPAGNIE DU ESCADRON  
 de  
 UNITÉ (CLAIR)  
 B.T.  
 PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)  
 130/1984

**BORDEREAU D'ENVOI**  
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE  
 84 306923

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)  
 dimanche 12 février 1984 à 17 heures 50  
 LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)  
 C.D. -P.K. commune  
 AFFAIRE (NOM DES PARTIES EN CAUSE)  
 C , M : S , R , épouse C  
 OBJET DE LA PROCÉDURE  
APPARITION D'UN OBJET NON IDENTIFIÉ

ENQUÊTE  
 PRÉLIMINAIRE  
 FLAGRANT DÉLIT  
 COMMISSION ROGATOIRE  
 AUTRE  
 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS  
 SCELLÉ(S)  
 INVENTAIRE JOINT

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal d'ensemble
2	- Procès-verbal d'audition de C , M .
3	- Procès-verbal d'audition de S , R , épouse C .
4	- Plan de situation.

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.	
<input type="checkbox"/>	1 M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE à
<input type="checkbox"/>	1 Mr le Commissaire de la République à
<input type="checkbox"/>	1 Mr le Général, Commandant la Région Aérienne à
<input type="checkbox"/>	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT UNITÉ  
 LE Commandant de 198 Compagnie.  
 A , le 12 MARS 1984

SIGNATURE

**GENDARMERIE NATIONALE**

**PROCÈS - VERBAL**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE DES ESCADRONS

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

de

UNITÉ  
B.T.

CODE UNITÉ 01925	PROCÈS-VERBAL N° / 197 130 / 1984
---------------------	--------------------------------------

N° PIÈCE	N° FEUILLET
	1

84306923

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

**REFERENCE :** Circulaire Ministérielle n° 32.600 MA/GEND.T du 2 Août 1968, relative à la transmission des informations concernant les événements calamiteux, l'ordre public, la Sécurité Générale; l'armée et la Défense Nationale.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) M , J , M.D.L. Chef, O.P.J.  
S , G , Gendarme, A.P.J.

~~VOTRES AFFAIRES~~

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, douze février mil neuf cent quatre vingt quatre, à dix huit heures dix, nous sommes avisés téléphoniquement par monsieur C , M , demeurant le lieu-dit commune de , de l'apparition d'un objet volant non identifié, alors qu'il circulait à bord de son véhicule Renault 14 immatriculé , en compagnie de son épouse, sur le CD , un kilomètre avant , sens .

Le même jour à 19 heures 30, nous nous transportons au domicile de l'intéressé qui nous indique que son épouse S , R , épouse C , assise à la place avant droite du véhicule Renault 14, au moment des faits, a été témoin en même temps que lui de l'apparition de l'O.V.N.I.

**MESURES PRISES :**

Il a été rendu compte de ces faits au Commandant de Compagnie à , par message 53/2 du 12.2.1984. Ils ont été portés à la connaissance des autorités administratives et judiciaires compétentes, ainsi qu'à l'administration centrale de la Gendarmerie, par voie hiérarchique.

**ENQUETE :**

Selon les deux témoins, le passage de l'O.V.N.I. a été constaté entre 17 heures 45 et 17 heures 50, le dimanche 12 février 1984. La durée maximum de l'observation a été de 3 secondes environ, sur une ligne allant approximativement de vers . (Voir plan de situation, Pièce n° 4).

Cet objet est de forme cylindrique, non pointu aux extrémités, émettant une lumière scintillante se déplaçant à très grande vitesse.

Monsieur C , M , ans, inspecteur des finances, nous explique, en ce qui concerne les dimensions de l'O.V.N.I., que s'il avait pu rapprocher sa vision de l'objet juste devant lui, sans en changer les dimensions, l'engin ferait approximativement 20 à 30 centimètres de long, genre "javelot". Il est dans l'impossibilité de nous évaluer l'altitude à laquelle l'O.V.N.I. se trouvait. C , M a l'impression que cet engin tombait, mais ce dernier a disparu avant de toucher la ligne d'horizon. (Pièce n° 2).

Madame C , R donne une description de l'O.V.N.I., similaire à celle de son époux, mais pour elle l'objet ne tombait pas, il filait dans le ciel et semblait ne pas avoir fini sa course après sa disparition au dessus de l'horizon. Elle nous précise qu'elle n'a entendu aucun bruit du fait qu'elle se trouvait à l'intérieur du véhicule en état de fonctionnement. (Pièce n° 3).

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 1	M le Commissaire de la Rép. à .	DATE DE CLOTURE LE 28 février 1984	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 1	M le Procureur de la Rép. à .		
	<input type="checkbox"/> 1	M le Général Cdt La R. Aérienne		
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	M le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et Justice Militaire		
	<input type="checkbox"/> 1	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. A...? de Compagnie.		
		SIGNATURE (S)	SIGNATURE ET CACHET	

PIECE N° 1 - FEUILLET N° 2

Malgré nos recherches, aucun autre témoin du phénomène n'a été découvert.

Le dimanche 12 février 1984 à 17 heures 50, il faisait beau temps avec un ciel bleu sans nuage, le temps était sec sans brouillard.

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Monsieur V , G , maire de la commune de nous indique verbalement qu'il n'y avait aucune raison de douter des témoins, s'agissant de gens très sérieux.

0-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-0

0-00-00-00-00-00-0

0-00-0

00

.

84306923

D'ENQUETE

PRELIMINAIRE

de

UNITE

B.T.

 PROCES-VERBAL  
D'AUDITION DE C , M.

AUTRE CAS

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

130/1984

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour *date et heure* 12 février mil neuf cent quatre vingt quatre, à 19 heures 30, nous trouvant  
à *nous trouvant à (lieu)* commune de  
Nous soussigné(s) M. , J. , M.D.L. Chef, O.P.J.

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C , M , ans, inspecteur d'assurances,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M, né le

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F,

FILIAISON

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

fils de R

et de R

, A -M

M,

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉVI.)

demeurant au lieu-dit , commune de , qui déclare à 19 heures 50 :

"Ce jour, 12 février 1984, vers 17 heures 45 ou 50, je revenais de , par le chemin départemental , à l'aide de ma voiture automobile de marque Renault n° que je conduisais, en compagnie de mon épouse assise à l'avant droit, quand j'ai remarqué, alors que je me trouvais entre et , un engin dans le ciel.

Cet engin de forme tubulaire ou javalot, mince et long, genre cigare tombait du ciel et ceci devant moi vers T ou même plus loin. Cet engin m'est apparu quelques secondes seulement dans le ciel avant de tomber. Il était très brillant, forme de tube, non pointu ni d'un bout, ni de l'autre, d'une longueur difficile à définir, mais s'il était à la portée de la main, je l'estimerais d'une longueur de 20 à 30 centimètres. Il était très loin, donc, il devait être beaucoup plus long. Le soleil était à la gauche de l'engin et il est possible que l'éclat praxixax lumineux provienne de la réflexion du soleil sur l'objet. J'ai perdu cet objet de vue avant qu'il ne touche la ligne de l'horizon. Il descendait très très vite. J'estime que cet engin allait plus vite qu'un avion de notre époque. De nuit, il m'aurait semblé à une étoile filante. Il a disparu de mes yeux sur la gauche de T , vraisemblablement au-delà de T . C'est l'éclat anormal de l'objet qui a attiré mon attention.

Si mes souvenirs sont exacts, il n'y avait aucun véhicule devant moi à ce moment-là; il y avait des véhicules automobiles qui circulaient en sens inverse. Je ne pouvais pas être gêné par le soleil puisqu'il se trouvait sur ma gauche.

Mon épouse qui se trouvait à mes côtés a eu la même vision et la même impression que moi de l'objet. N'ayant pas de montre, c'est elle-même qui m'a donné l'heure de l'apparition de l'objet, il était exactement 17 heures 45 ou 17 heures 50. L'axe exact se situe vers les communes du département vers spécialement par rapport à la carte touristique de la région , que je vous présente.

De toute façon, l'engin n'était pas du genre avion, oiseau, ballon a personne sonde, ni comète. L'objet tombait ou avait l'air de tomber vers le sol. Il ntendue semblait être bien délimité par sa forme. Le 12 février 1984 à 20 heures 20. Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus. J'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

84306923

Ce jour 12 février mil neuf cent quatre vingt quatre, à 19 heures 45, nous trouvant  
à commune de , G , Gendarme, A.P.J.

Nous soussigné(s) St

Vu les articles

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

## ● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

S. , R. , épouse C , ans, sans profession,

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

F, née le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant le lieu-dit , commune de , qui déclare à 20 heures 30 :

« Le 12 février 1984 à 17 heures 35, je suis partie de en compagnie de mon mari, en véhicule Renault 14 immatriculé

A 17 heures 50, arrivé à un kilomètre avant sur le CD j'ai vu dans le ciel, juste en face de moi ou plutôt un peu à gauche par rapport à l'avant du véhicule, au milieu du pare-brise pour situer la hauteur, comme un "javelot" scintillant qui traversait le ciel en direction de l'horizon et en direction de . Je dirai même un peu plus à gauche de

Je pense que le scintillement de cet objet provient des rayons du Soleil qui reflétaient. Cet objet ne comportait pas de pointes aux extrémités. Il filait dans le ciel, je ne l'ai vu que pendant quelques instants, trois secondes environ avant qu'il ne disparaisse et avant de "toucher" l'horizon.

Je ne pense pas que cet engin ait terminé sa course dans l'horizon; à mon avis, il n'avait pas fini sa course.

Je précise que la longueur de cet objet n'a jamais changé. Je pense que cela pourrait être un tube en aluminium. Il se déplaçait toujours dans le sens de sa longueur. Il se déplaçait très vite. Dans notre véhicule nous n'avons rien pu entendre, mon mari et moi. Le ciel était bleu et sans nuage.

Je pense pas qu'il s'agisse d'un météorite, ni d'une comète car il n'y avait pas de flamme derrière l'objet. Je ne vois pas d'autre précision à vous donner.

Le 12 février 1984, à 29 heures.

« Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue  
a signé au carnet de  
déclarations

L'A.P.J.



NUMERO  
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

INDEXATION DÉPART. ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES



2

- Mr Le Ministre des ARMÉES, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire - Bureau Emploi Renseignements -Section Opération à

